

COMPTE RENDU  
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 25 septembre 2007

**POINT 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2007**

**POINT 2 : Election du vice-président de conseil scientifique**

La présidente propose le Pr Marcel LE PENNEC comme candidat à la vice-présidence du conseil scientifique de l'UPF.

Le vote a lieu à bulletins secrets :

➤ 19 bulletins :

- 17 pour
- 1 blanc
- 1 nul

**POINT 2bis : Désignation du directeur-adjoint de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire numérique**

La présidente propose le Pr Jacques-Marie AURIFEILLE comme candidat au poste de directeur-adjoint de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire numérique

Le vote a lieu à bulletins secrets :

➤ 19 bulletins : unanimité

**POINT 3 : Personnels**

**3.1 : Enseignants et enseignants-chercheurs : utilisation des emplois au 1/02/08**

**3.1.1 : Echanges d'emplois de professeurs des universités**

Après approbation respective par les conseils des départements DEG et SSMT, il est demandé aux membres du CS de se prononcer sur :

- l'affectation pérenne à l'UPF du Pr en Droit public (section CNU N°2) par échange avec son université d'origine (Rouen)
- l'affectation pérenne à l'UPF du Pr en Biologie des organismes (section CNU N° 68) par échange avec son université d'origine (Bretagne Occidentale)

➤ Pour à l'unanimité

### 3.1.2 : Transfert croisé d'emploi

Après approbation par le conseil de département SSMT, il est demandé aux membres du CS de se prononcer sur le transfert d'un emploi de maître de conférences en Mathématiques (section CNU N°25) à l'Université de la Méditerranée ; en échange de ce transfert, un maître de conférences appartenant à la même section CNU, serait affecté à l'UPF.

➤ Vote :

- 18 pour
- 1 abstention

Le secrétaire général précise que ce transfert croisé ne peut avoir lieu qu'au 1/02/08 et non au 1/01/08 comme le maître de conférences concerné l'avait demandé. En effet, ce genre de transfert ne peut avoir lieu qu'au moment des campagnes d'affectation (1<sup>er</sup> septembre ou 1<sup>er</sup> février).

### 3.1.3 : Utilisation d'un emploi de maître de conférences en Droit public (section CNU N°2) pour le recrutement de 2 associés professionnels à mi-temps.

Compte-tenu de la circulaire du ministère reçue le 10/09/07, annonçant qu'il n'y aurait pas de création d'emploi pour la prochaine rentrée universitaire, le conseil de département DEG a renoncé au recrutement de ces 2 professionnels à mi-temps et propose la transformation (avec effet au 1/09/08) de cet emploi de maître de conférences en Droit public en emploi de professeur des universités en Economie (section CNU N°5).

Il n'y aura donc pas d'accueil de 2 associés professionnels.

Il est demandé aux membres du CS de se prononcer sur cette demande de transformation d'emploi qui serait proposé au recrutement par le biais de la voie longue (équivalent à l'article 46.3 visant à promouvoir un maître de conférences HDR depuis au moins 10 ans).

➤ Pour à l'unanimité

## 3.2 : Utilisations et transformations d'emplois vacants ou susceptibles d'être vacants au 1/09/08

### 3.2.1 : Transformation d'emploi vacant ou susceptible d'être vacant au 1/09/08

Il s'agit de l'emploi de maître de conférences en Droit public (section CNU N°2) proposé à la transformation en emploi de professeur des universités en Economie (section CNU N°5), évoqué au point 3.1.3

### 3.2.2 : Postes ou emplois vacants ou susceptibles d'être vacants au 1/09/08

#### Emplois à publier « vacants » au 1/09/08

Cette liste résulte des propositions formulées par les conseils de départements. Aucun emploi n'a fait l'objet d'une proposition de transformation ou de changement de section.

- PU en Géographie humaine (section CNU N°23), (emploi N° 0011), profil « vulnérabilité et aménagement des petits pays insulaires » : recrutement à la délégation
- PU en Physique (sections CNU N° 63 et 37) (emploi N° 0004) : recrutement à la mutation, au détachement ou au concours
- MCU en Langue et Littérature françaises (section CNU N°9) (emploi N°0049), profil « Littérature française des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles » : recrutement à la mutation, au détachement ou au concours
- MCU en mathématiques (sections CNU N° 25 et 26) (emploi N° 0078) : recrutement à la mutation, au détachement ou au concours
- PRAG en Lettres classiques, profil « lettres et latin » (emploi N° 0051)
- PRAG en Mathématiques (emploi N° 0057)
- PRAG en Economie Gestion (emploi N° 0071)
- PRAG en Anglais (emploi N° 0058)
- PRCE en Tahitien (emploi N° 0056)

➤ Pour à l'unanimité

#### Emplois à publier « susceptibles d'être vacants » au 1/09/08

Aucun emploi n'a fait l'objet d'une proposition de transformation ou de changement de section.

- MCU en mathématiques (sections CNU N° 25 et 26) (emploi N° 0029) : recrutement à la mutation, au détachement ou au concours
- PRCE en Lettres classiques et grammaire (emploi N° 0055)

➤ Pour à l'unanimité

#### Emplois à ne pas publier « vacants »

- PU en Biologie des populations et écologie (section CNU N°67) (emploi N°0015). Sa titulaire est actuellement en détachement auprès de l'IRD jusqu'au 30 septembre 2008 et elle a sollicité le renouvellement de ce détachement pour une nouvelle période de 2 ans.
- MCU en littérature comparée (section CNU N°10), (emploi N° 0043). Son titulaire est en disponibilité

➤ Pour à l'unanimité

### 3.2.3 : Utilisation de supports d'ATER vacants ou susceptibles d'être vacants au 1/09/08

L'UPF dispose de 5 postes d'ATER :

- 4 seront vacants :
  - 1 ATER en droit privé
  - 1 ATER en droit public
  - 1 ATER en géographie
  - 1 ATER en langue française : proposition de redéploiement en « langue française », compte-tenu des besoins en enseignement
- 1 sera susceptible d'être vacant :
  - 1 ATER en espagnol

### 3.3 : Créations de supports de moniteurs et d'emplois d'enseignants au 1/09/08

#### 3.3.1 : Créations de supports de moniteurs

En 2006-2007, l'UPF disposait de 4 allocataires de recherche en :

- droit
- histoire
- chimie
- physique.

L'allocataire en droit est moniteur.

Pour 2007-2008, l'UPF dispose de 2 allocataires de recherche en :

- biologie
- archéologie

L'allocataire en biologie sera moniteur.

Il est proposé de solliciter pour 2008-2009, 3 supports de moniteurs en :

- histoire
- chimie
- physique

➤ Pour à l'unanimité

#### 3.3.1 : Créations d'emplois d'enseignants-chercheurs

Propositions présentées par les directeurs de chaque département :

- DEG
  - 1- PU en Sciences Economiques ou Gestion (section CNU N° 5 ou 6) : recrutement sollicité par le biais de la voie longue
  - 2- PU en Droit Privé (section CNU N°1)
  - 3- MCU en gestion (section CNU N°6)

- SSMT
  - 1- MCU en Génie informatique ou Informatique (section CNU N° 61 ou 27)
  - 2- MCU en Biologie des populations et écologie ou Biologie des organismes (section CNU N° 67 ou 68)
  - 3- PU en Mathématiques (section CNU N°25)
  - 4- MCU en Chimie théorique ou chimie organique (section CNU N° 31 ou 32)
  
- LLSH
  - 1- MCU en anglais, profil « anglais économique » (section CNU N°11)
  - 2- PU en Histoire contemporaine (section CNU N°22)
  - 3- PU en espagnol (section CNU N°14)

A l'issue de la réunion de bureau du 30/08/07, ces 10 propositions ont été classées par ordre de priorité or la circulaire ministérielle reçue le 10/09/07, ne prévoit pas de création d'emplois au 1/09/08. Néanmoins, compte-tenu du fait que l'UPF n'a pas atteint sa taille critique, la présidente se propose de solliciter directement le ministre pour obtenir une dérogation à la règle nationale.

La liste établie le 30/08/07 a donc été réexaminée le 13/09/07 et réduite à 5 emplois à créer par le biais de la mutation, du détachement ou du concours :

- 1- MCU en anglais, profil « anglais économique » (section CNU N°11)
- 2- MCU en Génie informatique ou Informatique (section CNU N° 61 ou 27)
- 3- MCU en Biologie des populations et écologie ou Biologie des organismes (section CNU N° 67 ou 68)
- 4- MCU en Sciences Economiques ou Gestion (section CNU N° 5 ou 6)
- 5- PU en Histoire contemporaine (section CNU N°22)

➤ Pour à l'unanimité

#### 3.4 : Transformations d'emplois pour septembre 2008

Il est proposé de transformer les 2 emplois d'adjoints administratifs, filière ASU (emplois N° 39998 D et 29691 Y) en emplois d'adjoints techniques de recherche et de formation (filière ITRF).

➤ Pour à l'unanimité

#### **POINT 4 : Coopération scientifique : UPF - IRD - ILM**

Un projet de coopération scientifique , dénommé « BIOVAR » (Biodiversité terrestre et marine : valorisation des Ressources naturelles et gestion des Risques) a été mis en place entre l'UPF, l'IRD et l'ILM et compte 2 étapes :

1<sup>ère</sup> étape : regroupement sur le site de l'IRD (Arue) :

- de 2 équipes de recherche de l'UPF , qui seront les composantes du futur laboratoire « BIOTEM » (proposé dans le cadre du plan quadriennal 2008-2011)
  - celle du Pr Phila Raharivelomanana en collaboration avec l'IRD à Tahiti dans le domaine de la connaissance et la valorisation des substances naturelles terrestres et de la chimie de certaines substances marines.
  - celle du Pr Marcel Le Pennec qui travaillera sur l'huître perlière *Pinctada margaritifera* en continuant sa collaboration avec l'IFREMER
- d'une équipe de l'ILM dirigée par le Dr Mireille Chinain, qui travaillera sur la thématique « Biotoxines marines » en collaboration avec l'IRD

Ce regroupement devrait être finalisé au cours du premier trimestre 2008.

2<sup>ème</sup> étape : construction, sur le campus, d'un bâtiment dédié à la recherche et à sa valorisation.

Ce bâtiment regrouperait les laboratoires du projet « BIOVAR » et d'autres activités de recherche.

Cette 2<sup>ème</sup> étape est envisageable dans les 3 à 5 ans à venir.

#### **POINT 5 : Conventions**

Pour vote :

- UPF/Université du pacifique Sud (USP) : partenariat entre les 2 établissements avec coopérations dans le domaine de la recherche, possibilité d'échanges de personnels et d'étudiants.
  - Pour à l'unanimité
- UPF/Australian National University (ANU, Canberra, Australie) : coopération pour la réalisation d'échanges universitaires étudiants
  - Pour à l'unanimité

Pour information :

- UPF /Agence Nationale de la Recherche (ANR) « GPS et marégraphes en Polynésie française » proposée par JP Barriot (recette 118 000€) (durée : 12 mois)
- UPF/Dispute Resolution Center of Massey University (Palmerston-North, Nouvelle Zélande) : coopération pour la réalisation d'échanges universitaires

#### **POINT 6 : Ecole doctorale : demande d'accréditation 2008-2011**

L'habilitation prend fin au 31/12/07. et il est proposé de faire de l'UPF, l'établissement support de l'Ecole doctorale et de désigner son directeur parmi les professeurs de l'UPF pour la durée du prochain contrat, étant donné que l'UPF s'est beaucoup plus investie que l'UNC dans le développement de cette école doctorale

- Pour à l'unanimité

#### **POINT 7 : Questions diverses**

La présidente rappelle que les 20 ans de l'UPF seront fêtés pendant la semaine du 22 au 27 octobre avec la venue des représentants de diverses universités du Pacifique et qu'il y aura des conférences publiques.